

INSCRIPTIONS 2^{NDE}
LYCEE JEAN MOULIN DRAGUIGNAN

Les inscriptions se dérouleront
le mercredi 28 juin 2023 et le jeudi 29 juin 2023
de 8h00 à 18h30

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION
--

- Certificat de radiation (EXEAT) —en fonction des établissements, celui-ci est joint au dossier scolaire ✓
- Attestation d'admission en classe de seconde
- En cas de divorce, copie de l'extrait de jugement précisant la décision sur le domicile de l'enfant ✓
- Copie du livret de famille (toutes les pages !) ✓
- Photocopie de la Carte Nationale d'identité de l'élève
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire (sorties, voyages, ...) pour l'année scolaire 2023/2024 (à remettre au plus tard le 9 septembre 2023 au professeur principal)
- Justificatif de domicile (dernier avis d'imposition, quittance de loyer, facture de téléphone, gaz ou électricité)
- 2 photos récentes dont une à coller sur la fiche infirmerie, l'autre portant le nom et le prénom au verso à mettre dans une enveloppe
- attestation d'octroi de bourse le cas échéant (si déjà reçue)
- attestation ASSR2

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Internat : Les demandes de place à l'internat s'effectuent le jour des inscriptions auprès d'un CPE (entretien avec un responsable légal et l'élève).

Fournitures scolaires : la liste sera communiquée à la rentrée par chaque professeur.